

Séance du 20 décembre 2021

Budget communal 2022

L'Echevin des Finances Germain DALNE a d'emblée précisé que la crise sanitaire impacte encore tant les dépenses (à la hausse) que les recettes (à la baisse). L'Echevin a aussi souligné le volontarisme du Collège d'agir avec l'objectif d'assurer notre avenir.

Pour répondre aux interpellations sur les prélèvements sur le fonds de réserve, l'Echevin a précisé qu'ils sont réalisés non pas parce que la commune est en déficit mais bien pour financer des mesures d'accompagnement de la population en difficulté face à la crise sanitaire.

Dans le fil des interpellations, le Bourgmestre Pierre HUART a précisé que la réflexion sur l'optimisation des parkings accessibles au public reprendra sous peu.

L'Echevin Pascal RIGOT a expliqué qu'un montant a été inscrit pour la désignation d'un auteur de projet pour la rénovation de deux bâtiments communaux à la rue de l'Artisanat, comprenant la prise en compte de la consommation énergétique. Pour le bien-être animal, les actions des années précédentes continuent.

Dans le cadre de Creashop (subside régional), l'Echevin Benoît GIROUL a expliqué que la phase organisationnelle est engagée. Concernant la cellule économique, un recrutement devra être relancé, la personne choisie s'étant désistée.

La Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a expliqué que suite à la réorganisation du Guichet social et de la Cellule de Prévention, la proximité avec le centre-ville demeurera car les locaux actuels resteront occupés ainsi que d'autres à la rue du Sablon, en collaboration avec les Habitations sociales du Roman Païs.

Le budget communal a été voté 19 Oui et 10 Non.

PST – rapport de mi-mandature

Pierre HUART a présenté l'état d'avancement du Programme stratégique, comme le prévoit le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation. Voir article ci-contre.

Plan de Mobilité

Le bureau d'études Tractebel Engineering présenta les conclusions de son étude (phases 1 à 3). Le Bourgmestre Pierre HUART s'est réjoui de l'équilibre qui a pu être trouvé pour l'ensemble du territoire nivellois et de la prochaine mise en œuvre du plan. L'opposition a salué l'actualisation du PCM de 2003, tout en regrettant un certain manque d'ambition. Il a été adopté avec 22 Pour et 7 abstentions.

Dotations et subside extraordinaire

Les dotations communales au CPAS (6.345.664,08€), à la zone de Police (4.270.422,66€) et à la zone de secours (807.131,12) ont été acceptées, ainsi qu'un subside extraordinaire pour l'extension de la résidence Nos Tayons (2.500.000,00€).

Couches lavables

Le programme incitatif à l'utilisation de couches lavables et de langes hautement biodégradables a été présenté par l'Echevin Grégory LECLERCQ, rappelant qu'au terme de la période d'utilisation, cette pratique est plus économique et plus écologique que celle des langes jetables. Ce programme comprend notamment une prime communale octroyée aux parents des enfants nés dans l'année.

Ecole du Sacré-Coeur

A la question de Gaëtan THIBAUT (PluS) concernant la construction d'un nouveau bâtiment, le Bourgmestre Pierre HUART a affirmé que les services communaux n'ont pas encore été contactés à ce sujet.

Parkings PMR

Gaëtan THIBAUT a regretté que des emplacements PMR ne soient pas toujours prévus lors des événements. Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que le conducteur disposant d'une carte de stationnement du SPF Santé sociale et qui l'appose derrière le pare-brise peut se garer où il le souhaite et en tout temps sans payer. Par ailleurs, il arrive que le parking « salle des Mariages » ne puisse pas accueillir de véhicules lors d'événements pour des raisons pratiques.

Placement de chalets

A la question de Véronique VANDEGOOR (DéFI), l'Echevin Benoît GIROUL a rappelé que pour qu'un commerçant puisse recevoir l'autorisation pour le placement d'un chalet devant son enseigne, une procédure est à suivre strictement par tout demandeur, ce type de demande nécessitant un avis « police », « pompiers » et « mobilité ».

Zone SGIB aux Portes de l'Europe

A la question de Véronique VANDEGOOR suite à l'interpellation citoyenne d'un membre du PCDN au Conseil communal précédent constatant la destruction d'un site de grand intérêt biologique (SGIB) aux Portes de l'Europe, l'Echevin Pascal RIGOT a expliqué qu'une réunion en présence des intervenants a eu lieu en visio et sur place. Malgré l'approbation de la DEMNA (SPW) aux travaux, l'Echevin a fait la demande d'une compensation à l'in BW pour retrouver une zone naturelle.

Récollets

Gaëtan THIBAUT a demandé les intentions de la Ville au sujet de ce bâtiment, suite à un rapport récent de l'asbl Europa Nostra. Le Bourgmestre Pierre HUART a confirmé qu'il était temps que ce dossier avance, ce patrimoine étant important.

Mesures sanitaires à Nos Tayons

Louison RENAULT (PluS) a exposé les difficultés que représentait le confinement de l'établissement tant pour les pensionnaires que pour les familles. La Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a assuré que tout était mis en œuvre pour retrouver rapidement une vie plus normale, en conformité avec les instructions de l'AViQ. Le Bourgmestre Pierre HUART a saisi l'occasion pour féliciter, au nom du Collège communal, la Directrice de l'établissement pour la qualité de son travail.

Projet immobilier rue du Merly

A la question de Louison RENAULT s'inquiétant quant au nouveau projet soumis par le promoteur (3 maisons et non plus 17), le Bourgmestre Pierre HUART a assuré de la plus grande vigilance des services communaux et du Collège communal.